

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 janvier 2020

Hélicoptère pour les urgences de la Nièvre : Un maillage désormais complet de la région

Lundi 13 janvier, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Pierre Pribile, directeur général de l'Agence Régionale de Santé, ont inauguré l'hélicoptère sanitaire basé dans la Nièvre, en présence des élus, des représentants de l'Etat et des professionnels de santé.

L'hélicoptère sanitaire inauguré à Nevers ce lundi 13 janvier complète le parc des cinq appareils en service en Bourgogne-Franche-Comté : deux à Besançon, un à Auxerre, un à Dijon et un à Chalon-sur-Saône. Cette nouvelle machine permet donc d'assurer un maillage équilibré de l'ensemble du territoire régional.

« Cette avancée attendue depuis 25 ans est primordiale pour l'équité sanitaire du territoire qui me tient tout particulièrement à cœur. Elle a été rendue possible grâce à l'engagement de toutes les collectivités, de l'ARS et de l'ensemble des centres hospitaliers de la région.

Cet hélicoptère accélère significativement les délais d'intervention et de prise en charge des patients et offre des conditions de travail améliorées aux équipes médicales d'urgence de la Nièvre.

Si le coût de fonctionnement de cet appareil est pris en charge par l'Etat, c'est la Région qui accompagne, à hauteur d'1,5 million d'euros, non seulement les investissements des hélistations existantes mais également l'équipement en caméras d'une quinzaine de sites facilitant l'atterrissage dans des conditions optimales (voir aussi la carte).

Il en va de l'amélioration des chances de survie de tous les Bourguignons-Francis-Comtois ! » a rappelé **Marie-Guite Dufay** à cette occasion.

« Le Projet Régional de Santé 2018-2028 (PRS) a fixé l'objectif d'intensifier le recours aux transports hélicoptérés pour réduire le temps d'accès au patient et son transport vers le service hospitalier le plus adapté », a rappelé pour sa part **Pierre Pribile**, mettant également l'accent sur *« les enjeux de ce nouvel équipement pour limiter le temps d'intervention des équipes mobiles du SMUR et augmenter leur disponibilité »*. Annoncée par la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, le 15 février dernier lors d'un déplacement dans la Nièvre, la mise en service de cet appareil s'accompagne d'un financement de 1,5 million d'euros par an du ministère de la santé, pour son fonctionnement.

L'arrivée de l'hélicoptère sanitaire de la Nièvre s'inscrit dans un marché régional qui va permettre à chaque base de disposer progressivement de machines neuves de dernière génération. *« En mettant en service un appareil supplémentaire, en se dotant d'une doctrine régionale commune d'emploi des moyens sanitaires hélicoptérés et en investissant dans ses infrastructures au sol, la Bourgogne-Franche-Comté se positionne à la pointe de l'innovation en termes de prise en charge des urgences sur son vaste territoire »* a souligné **Pierre Pribile**.

Contacts presse :

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Lauranne Cournault – lauranne.cournault@ars.sante.fr – tél 03 80 41 99 94

Région Bourgogne-Franche-Comté

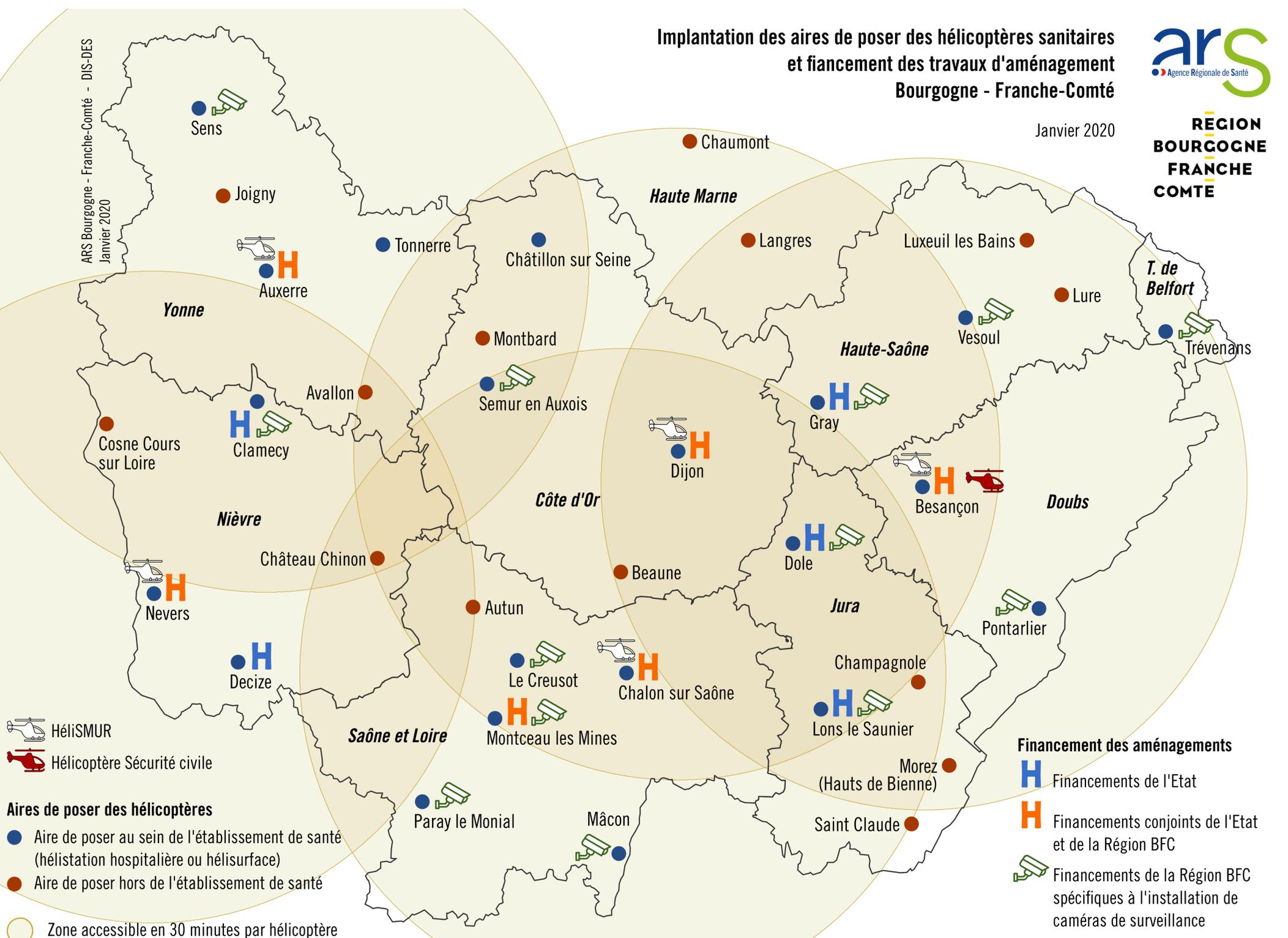
Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

Implantation des aires de poser des hélicoptères sanitaires et financement des travaux d'aménagement Bourgogne - Franche-Comté

Janvier 2020

ARS Bourgogne - Franche-Comté - DIS-DES
Janvier 2020



- HéliSMUR
- Hélicoptère Sécurité civile

- Aires de poser des hélicoptères**
- Aire de poser au sein de l'établissement de santé (hélistation hospitalière ou hélisurface)
 - Aire de poser hors de l'établissement de santé

Zone accessible en 30 minutes par hélicoptère

- Financement des aménagements**
- H Financements de l'Etat
 - H Financements conjoints de l'Etat et de la Région BFC
 - Financements de la Région BFC spécifiques à l'installation de caméras de surveillance